

Éditorial



Concours 2007

La FAEN ne partage pas la satisfaction de Gilles de ROBIEU à l'annonce du maintien à l'étiage de 2006 du nombre de postes offerts aux concours de recrutement 2007 des personnels d'enseignement et d'éducation (voir tableau page 2).

Alors que le rythme des départs en retraite va s'accélérer pour concerner près de 20 000 personnes dans le seul second degré dès 2008, les 9 870 postes offerts aux concours externes confirment la politique de réduction du nombre de professeurs titulaires de plusieurs milliers par an.

D'autant plus qu'en l'absence de listes complémentaires certains de ces postes ne seront pas pourvus.



La FAEN demande la compensation de tous les départs en retraite. Le seul maintien des insuffisants moyens de 2006 ne suffira pas à envisager l'aboutissement des ambitieux enjeux fixés par le Ministre.

L'amélioration qualitative du système éducatif passe aussi par l'attribution des moyens nécessaires tant en personnels que financiers.

Denis JEANJACQUOT

Responsable du secteur formation

Mise à contribution financière des agresseurs

A l'occasion du séminaire gouvernemental « L'État, la prévention et la sécurité », le ministre Gilles de Robien, s'appuyant sur une **ordonnance du 7 janvier 1959**, a proposé que les auteurs d'agressions portant atteinte à l'intégrité physique des personnels de l'Éducation Nationale supportent la charge financière des actes ayant occasionné des arrêts de travail de ces derniers.



Ainsi, « **toute personne agressant un personnel de l'Éducation Nationale recevra une facture correspondant au montant de la rémunération versée pendant la période d'arrêt de travail provoqué par l'agression** ».

Il a par ailleurs ajouté : « L'Éducation Nationale doit mettre les jeunes et leurs familles face à leurs responsabilités ».

Une stricte application de la loi à laquelle la **FAEN souscrit entièrement**.

JAPD : évaluations en lecture

Chaque année, au cours de la **Journée d'Appel de Préparation à la Défense**, les jeunes de nationalité française âgés de 17 ans ou plus passent des tests de lecture.

En 2005, le bilan montre que si 79,6 % des participants sont de bons lecteurs, en revanche 9,5% sont des lecteurs médiocres et 10,9 % rencontrent des difficultés de compréhension, sérieuses ou très importantes pour certains d'entre eux.

Concernant les lecteurs médiocres, il est à craindre qu'une partie de ces derniers perde ses acquis après avoir quitté le système scolaire si la pratique de la lecture se révèle insuffisante.

Un constat peu réjouissant au demeurant...



Personnels BIATOSS

A l'initiative du **SNPTO-FAEN**, une intersyndicale concernant l'intégration des **personnels BIATOSS** de l'IUFM d'Aix-Marseille dans l'Université de Provence s'est constituée.

Ces personnels (**titulaires et non titulaires**) n'ayant pu obtenir aucune certitude quant au devenir des services et des personnes, ont demandé des garanties sur cinq points :

- 1- **Consultation individuelle** avant toute réaffectation au sein des services de l'université et de l'IUFM intégré, et **aucune réaffectation d'office**. **Possibilité de participer au mouvement interne** de l'Université dès 2007 et de **bénéficier des bonifications de carte scolaire** pour le mouvement académique 2007 et 2008.
- 2- Garantie de **réemploi de tous les agents non titulaires**.
- 3- **Maintien du pouvoir d'achat** à un niveau au moins égal à celui détenu à l'IUFM avant intégration, sous quelque forme qu'il soit (primes, NBI), et **maintien des avantages en nature**.
- 4- **Bénéfice d'une représentativité spécifique** au sein de toutes les instances de l'Université pendant la période de transition et jusqu'aux élections qui pourront résulter de l'intégration des personnels IUFM dans les catégories de personnels de l'université.

5- **Association** de manière systématique et significative à **l'ensemble des phases de négociations** relatives à l'intégration.

Le SNPTO-FAEN organise maintenant la généralisation de la démarche aux autres IUFM concernés.

Répartition des postes aux concours 2007

Le Ministère a publié la répartition des 23 250 postes aux concours enseignants des premier et second degrés pour la session 2007 :



Voies de recrutement	1er degré	2nd degré
Concours externes (étudiants)	10 415	9 870
3 ^{ème} concours (expérience professionnelle)	485	155
Recrutement réservé (personnes handicapées)	100	100
Sous total	11 000	10 125
<i>Rappel 2006</i>	<i>11 000</i>	<i>10 000</i>
Concours internes	250	1 900
TOTAL	11 250	12 000
<i>Rappel 2006</i>	<i>11 250</i>	<i>12 025</i>



Détail par concours :

	Concours externes	3 ^è concours	Concours internes	Total	Rappel 2006
Agrégation	1 443	-	760	2 203	2 200
CAPE	6 040	107	847	6 994	6 862
CAPEPS	400	-	-	400	440
CPE	200	-	-	200	220
COP	50	-	-	50	55
CAPET	276	-	49	325	405
CAPLP	1 436	48	244	1 728	1 818
CP-CAPLP	25	-	-	25	-
TOTAL	9 870	155	1 900	11 925	12 000

CAPES externe par discipline :

Sections-options	Postes 2006	Postes 2007
Arts Plastiques	130	130
Documentation	180	180
Education Musicale et Chant Choral	90	90
Histoire-Géographie	730	730
Allemand	125	125
Anglais	1 020	1 086
Arabe	5	5
Chinois	8	12
Espagnol	400	425
Hébreu	1	1
Italien	58	61
Néerlandais	1	non ouvert
Portugais	2	non ouvert
Russe	2	non ouvert
Langue Corse	3	3
Basque	1	1
Breton	2	2
Catalan	1	1
Créole	4	4
Occitan-langue d'Oc	4	4
Lettres Classiques	170	170
Lettres Modernes	980	980
Mathématiques	952	952
Philosophie	30	30
Physique Chimie	610	610
Physique Electrique Appliquée	non ouvert	non ouvert
Sciences Economiques et Sociales	67	67
Sciences de la Vie et de la Terre	370	370
Tahitien	1	1
TOTAL	5 947	6 040